

Appels au boycott: la répression en France

08.11.2015

Categories: Attaques contre BDS, BDS-Arguments



Le 20 octobre, la chambre criminelle de la plus haute juridiction de France a confirmé la condamnation d'une dizaine de militants de la solidarité avec la Palestine pour avoir appelé publiquement au boycott des produits israéliens.

Cette décision de la Cour de cassation en ajoute aux préoccupations déjà croissantes concernant la répression sévère de la liberté d'expression, soutenue par le Président français François Hollande, depuis

les assassinats de journalistes dans les bureaux du magazine *Charlie Hebdo* en janvier.

Elle fait aussi de la France, avec Israël, le seul pays à pénaliser les appels à ne pas acheter les produits israéliens.

Mais la loi française qui prévoit des sanctions pénales est probablement plus sévère que celle d'Israël, laquelle autorise de poursuivre les partisans du boycott pour dommages financiers, mais pas de les emprisonner.

[Lire l'article publié sur le site de BDS France](#)